



**PROGRAMME DE FORMATION INITIAL
DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
SST**

OF-ADM
Indice : 003
Modifié le 22/03/2023

PUBLIC CONCERNE :

Tout public salarié

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et comprendre le français

OBJECTIFS : Etre capable de comprendre et de mettre en œuvre les 2 compétences du SST :
auxiliaire de prévention et secouriste.

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

PROGRAMME :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner, secourir la victime de manière appropriée
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours

METHODES PEDAGOGIQUES ET EPREUVES CERTIFICATIVES :

- Un entretien en amont est important ou un échange de mail, afin de connaître les risques et les procédures de l'entreprise pour adapter les supports de formation (la recherche des risques spécifiques et l'appel aux secours).
- Apports théoriques, mises en situation et exercices pratiques (papier/vidéo...) manipulation de mannequins, utilisation de DAE, veste de désobstruction, tapis de formation, plan d'intervention...
- Chaque participant passe 2 épreuves certificatives sous forme d'exercices théoriques et pratiques afin d'obtenir la certification

DUREE :

2 jours consécutifs ou non (*attention : les jours ne peuvent pas être espacés de plus de 15 jours par rapport à la pédagogie*), soit 14h

NOMBRE DE PARTICIPANT :

Minimum 4 et maximum 10 participants

VALIDATION :

Une attestation de fin de formation SST est délivrée. Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

La certification est valable 2 ans et nécessitera de suivre un Maintien et Actualisation des Compétences (1 jour de MAC).

INTERVENANT :

Le formateur est certifié formateur SST et est titulaire du certificat de formateur à jour.

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.



**PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE
MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES EN TANT
QUE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
MAC SST**

OF-ADM
Indice : 004
Modifié le 07/04/2023

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Tout public salarié qui est titulaire du certificat SST

OBJECTIFS :

Le SST doit être capable de maintenir et d'actualiser les 2 compétences du SST : auxiliaire de prévention et secouriste.

- maintenir et actualiser les compétences pour intervenir efficacement dans une situation d'accident
- maintenir et actualiser la contribution du SST à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

PROGRAMME MAINTENIR ET ACTUALISER LES COMPETENCES :

- Echanges avec les participants sur les 2 ans écoulés sur les accidents du travail, les évolutions, leurs actions ou les changements en terme de prévention dans leur entreprise
- Actualisation de la contribution du SST dans la prévention des risques professionnels dans l'entreprise avec des exercices pratiques (rôle du SST/caractérisation des risques professionnels/participation à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention)
- Mises en situation sur des simulations d'accidents afin d'identifier les écarts par rapport au comportement attendu du SST
- Révisions des gestes d'urgence

METHODES PEDAGOGIQUES ET EPREUVES CERTIFICATIVES :

- Un entretien en amont est important ou un échange de mail, afin de connaître les risques et les procédures de l'entreprise pour adapter les supports (la recherche des risques spécifiques et l'appel aux secours).
- Apports théoriques, mises en situation et exercices pratiques (papier/vidéo...) manipulation de mannequins, utilisation de DAE, veste de désobstruction, tapis de formation, plan d'intervention...
- Chaque participant passe 2 épreuves certificatives sous forme d'exercices théoriques et pratiques afin d'obtenir la certification

DUREE :

1 jour pour le MAC (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANT :

Minimum 4 et maximum 10 participants

VALIDATION :

Une attestation de fin de formation SST est délivrée. Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST. La certification est valable 2 ans et nécessitera de suivre un nouveau Maintien et Actualisation des Compétences d'une journée.

INTERVENANT :

Le formateur est certifié formateur SST et est titulaire du certificat de formateur à jour.

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Tous les salariés en poste (travail physique et travail statique) qui comprennent et lisent le français.

OBJECTIFS :

- Connaître les principes de base en prévention
- Identifier les risques dorso-lombaires et leurs conséquences sur la santé
- Connaître les risques liés à la manutention manuelle et aux postures
- Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour diminuer la fréquence des accidents

PROGRAMME :

- Les principes de base en prévention : définitions danger/risque, mécanisme d'apparition du dommage, AT/MP...
- Les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles liées aux gestes et postures statiques ou dynamiques
- Notions d'anatomie et les conséquences sur la santé des gestes et postures
- Notions d'économie à l'effort

METHODE PEDAGOGIQUE-MATERIEL :

- Echanges avec les participants à partir de situations réelles de gestes et postures pour déterminer les dangers, les risques, le mécanisme d'apparition du dommage
- Exercices théoriques et pratiques en individuel et en groupe
- Mises en situation des participants sur des actions de gestes et postures
- Utilisation de gilets spécifiques avec détecteur sonore dans le dos pour la pratique
- Support remis à chaque participant
- Présentation d'applications en lien avec la prévention des maux de dos
- Apporter ses chaussures de sécurité selon votre poste de travail

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

- Questionnaire d'évaluation des acquis théoriques et mises en situation pour la pratique pour les participants afin de valider la formation
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.
- Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant

INTERVENANT :

Formateur gestes et Postures depuis plus de 10 ans, certifié PRAP-IBC et 2S-ALM. Master 2 Management et Gestion des Ressources Humaines, avec une spécialité en Prévention-Sécurité du travail avec expérience de terrain

DUREE : 1 jour (7 h)

NOMBRE DE PARTICIPANT : 2 minimum et 10 maximum

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Personnel intervenant à domicile auprès d'enfants, personnes âgées.... qui comprend et sait lire le français.

OBJECTIF :

Sensibiliser les professionnels qui interviennent à domicile sur la prévention des risques professionnels

PROGRAMME :

- Prendre conscience et savoir identifier des dangers/risques auxquels ces intervenants sont exposés, les AT/MP du secteur
- Acquérir des compétences en prévention des risques sur leur métier en proposant des mesures de prévention adaptées et de connaître les acteurs de la prévention
- Connaître les principes d'économie à l'effort (geste/postures) et/ou les Aides à la Mobilité selon les missions confiées (ALM)
- Savoir passer l'alerte au secours concerné si besoin

METHODES :

A partir d'échanges théoriques et exercices pratiques à l'oral et à l'écrit en individuel et en groupe.

Les supports utilisés sont divers et variés (INRS/CARSAT, vidéos, logiciel de prévention pour des quiz, ...)

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation des compétences acquises des participants avec des exercices pratiques et théoriques

Attestation de fin de formation remise au stagiaires à l'issue de leur formation

Evaluation de la satisfaction de la formation individuelle et collective : à chaud

DUREE :

1 journée (7h) OU possibilité sur 2 ½ journées espacées de 15 jours maximum

MATERIEL :

Ordinateur/vidéo pro/salle de formation/accès internet/support papier gilet de prévention avec alarme et vibreur de mauvaises postures, colonne vertébrale articulée, canne, déambulateur, lit médicalisé, fauteuil roulant.

Découverte d'applications préventives.

NOMBRE DE PARTICIPANT :

Minimum 4 maximum 8

INTERVENANT :

Préventeur d'entreprise depuis 2009, intervenante à domicile pour des personnes âgées, des enfants ainsi que pour des personnes reconnues handicapées, formatrice en prévention-sécurité du travail (PRAP-2S/ALM, IBC, gestes et postures, SST.....)

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Tout salarié désigné par son employeur pour réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique.
Savoir lire, écrire, parler français et comprendre des consignes de sécurité.

OBJECTIF :

- Identifier les risques et les atteintes dus à l'électricité
- Connaître les moyens de prévention et de protection face au risque électrique
- Savoir identifier les limites de son habilitation indice 0 (autorisations et interdictions) et évaluer les risques
- Connaître les actions à mener en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PROGRAMME :

- La réglementation, les normes et les recommandations
- Les notions de risque, de danger, d'accident : la sécurité électrique
- Les différents acteurs concernés par les travaux et leurs rôles
- Les principes de sécurité électrique et la prévention
- Les autorisations de travaux et d'interventions : repérer sa zone de travail
- Le matériel pour intervenir en sécurité
- Les conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

METHODES :

Echanges avec les participants, exercices en individuel et en collectif.
Apport théorique et pratique avec des mises en situation pratiques, des apprenants, sur la maquette pédagogique électricité.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation des compétences acquises des participants avec des exercices pratiques et théoriques. Chaque candidat doit réussir les 2 épreuves (théorique et pratique).
Attestation de fin de formation remise au stagiaires à l'issue de leur formation et l'avis d'habilitation rédigé par la formateur afin que l'entreprise délivre le titre d'habilitation.
Valable 3 ans.

Evaluation de la satisfaction de la formation individuelle et collective : à chaud

DUREE :

1 jour (7h) pour l'initial et le recyclage

MATERIEL :

Ordinateur/ vidéo pro/ Salle de formation/support papier/maquette pédagogique électrique

NOMBRE DE PARTICIPANT :

Minimum 2 maximum 8

INTERVENANT :

Formateur en électricité depuis plus de 15 ans. Plus de 30 ans d'expérience en électricité : ancien Responsable Consignation, Responsable de Chantier HTA, Chargé d'Essais.....

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Tout salarié, non électricien, désigné par son employeur pour réaliser des travaux d'ordre électrique, en basse tension.

Savoir lire, écrire, parler français et comprendre des consignes de sécurité.

OBJECTIF :

- Le personnel non électricien soit capable d'identifier les risques électriques et de réaliser des opérations simples dans un environnement basse tension.

PROGRAMME :

- Le principe de l'électricité : les sources électriques ; établir un schéma type d'une installation électrique ; les différents contacts (direct et indirect)
- La réglementation applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique : NFC 18510
- Les règles de prévention d'ordre électrique : dangers ; zones à risques ; procédures ; moyens de prévention et de protection
- L'identification des différentes sources électriques
- La connaissance sur les actions à mener en cas d'accident d'ordre électrique et face à un départ de feu

METHODES :

Echanges avec les participants, exercices en individuel et en collectif.

Apport théorique et pratique avec des mises en situation pratiques, des apprenants, sur la maquette pédagogique électricité.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

Evaluation des compétences acquises des participants avec des exercices pratiques et théoriques. Chaque candidat doit réussir les 2 épreuves (théorique et pratique).

Attestation de fin de formation remise aux stagiaires à l'issue de leur formation et l'avis d'habilitation rédigé par le formateur afin que l'entreprise délivre le titre d'habilitation.

Valable 3 ans.

Evaluation de la satisfaction de la formation individuelle et collective : à chaud

DUREE : 2 jours (14h), pour l'initial et 1,5 jours le recyclage

MATERIEL :

Ordinateur/vidéo pro/ Salle de formation/support papier/matériel armoire pédagogique électrique

NOMBRE DE PARTICIPANT : Minimum 2 maximum 8

INTERVENANT :

Formateur en électricité depuis plus de 15 ans. Plus de 30 ans d'expérience en électricité : ancien Responsable Consignation, Responsable de Chantier HTA, Chargé d'Essais.....

LIEU-DATE-PRIX : Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.



PROGRAMME DE FORMATION
ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE
DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL :
ACTEUR PRAP 2S AVEC ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE (ALM)

OF- ADM
Indice : 001

Prérequis et public :

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation. Cette formation s'adresse à tout le personnel soignant ou aidant qui intervient en structure ou à domicile.

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

PROGRAMME :

- Les enjeux liés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles
- Les principes de prévention des risques professionnels
- Les notions d'anatomie et de physiologie
- Observation et analyse d'une situation de travail avec proposition d'amélioration
- Accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

METHODES PEDAGOGIQUES ET EPREUVES CERTIFICATIVES :

- Un entretien en amont est important ou un échange de mail, afin d'identifier les types d'AT, MP et leurs conséquences, où en est l'entreprise dans sa politique de prévention, le public à former....
- Apports théoriques, mises en situation et exercices pratiques (papier/vidéo/outils d'observation et d'analyse d'une situation de travail Inrs...) avec des mises en situation pour l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée
- Utilisation de matériel lié à la PRAP (cf référentiel PRAP Inrs): lit médicalisé, fauteuil roulant, canne.....
- Chaque participant passe 2 épreuves certificatives sous forme d'exercices théoriques et pratiques afin d'obtenir la certification

DUREE DE L'INTERVENTION : 4 jours soit 28h

PARTICIPANTS : Mini 1 et maxi 10 participants

VALIDATION :

Une attestation de fin de formation Acteur PRAP-2S est délivrée. Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat Acteur PRAP-2S. La certification est valable 2 ans et nécessitera de suivre un Maintien et Actualisation des Compétences Acteur PRAP-2S (2 jours de MAC, soit 14h).

FORMATEUR :

Le formateur est certifié formateur PRAP-2S et est titulaire du certificat de formateur à jour.

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Tous les salariés quels que soient leurs niveaux hiérarchiques, managers, préventeurs... qui souhaitent participer à la prévention des RPS.

Avoir obtenu la formation « les principes de base en prévention des risques professionnels » de l'Inrs (formation gratuite en ligne). Sinon, introduction d'un module sur ce thème à la formation.

OBJECTIFS :

- Cerner le cadre réglementaire de la prévention des risques psychosociaux
- Définir et identifier les catégories de risques psychosociaux, leurs facteurs, leurs effets et leurs conséquences
- Identifier des indicateurs sociaux et de santé au travail
- Connaître la démarche de prévention des risques psychosociaux

PROGRAMME :

- Etude du cadre réglementaire et les études/enquêtes menées sur les risques psychosociaux
- Définition des risques psychosociaux
- Identification des facteurs de risques psychosociaux, leurs causes, leurs effets et leurs conséquences
- Les différents indicateurs sociaux et de santé au travail concernant les risques psychosociaux
- Construction de la démarche de prévention des risques psychosociaux

METHODES PEDAGOGIQUES-MATERIEL :

- Un entretien en amont est important afin de connaître le motif de la demande de la formation, où en est l'entreprise dans sa politique de prévention, un diagnostic peut être réalisé en amont.
- Apports théoriques (Code du Travail/sécurité-Sociale ; ED INRS; Modèle de Karasek/Siegrist ; études SUMER...) et mises en situation par différents exercices pratiques qui ne seront pas directement issus de situations réelles de travail (films INRS ; exercices et études de cas en groupe et en individuel ; restitution du groupe...) tout au long de la formation, échanges avec les participants
- Support remis aux participants.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

- Les compétences des participants seront évaluées, en individuel et en groupe, au travers de différents exercices théoriques et pratiques. Une attestation de fin de formation sera remise au participant représentant les acquis.
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.

DUREE :

2 jours (14h), consécutifs ou non (*les 2 jours ne peuvent pas être espacés de plus de 15 jours*).

NOMBRE DE PARTICIPANT :

Minimum 2 et maximum 8

INTERVENANT :

Certifié à la prévention des RPS par l'INRS depuis 2017, Master 2 en Management et Gestion des Ressources Humaines avec une spécialité en Prévention-Sécurité du travail et expérience de terrain depuis 2003

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

	PROGRAMME DE FORMATION CREER ET REALISER LE DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	OF-ADM Indice : 001
--	--	------------------------

PUBLIC ET PREREQUIS :

Tout salarié participant à la mise en place du Document Unique

OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation qui encadre la prévention des risques professionnels
- Identifier les principes de base en prévention : dangers/risques/mécanisme d'apparition du dommage/AT-MP...
- Avoir une méthodologie, analyser les risques et faire une cotation des risques
- Identifier les parades pour diminuer les risques et élaborer un plan d'actions et le suivre

PROGRAMME :

- Etude de la réglementation qui encadre la sécurité-la prévention en entreprise
- A partir de situations de travail (films courts ou photos), identifier les dangers, les risques, les événements dangereux, le facteur déclencheur, les dommages à la santé
- Travailler sur les 5 éléments composants le risque afin de l'identifier et de le limiter : l'ITAMaMi
- Réaliser l'identification des unités de travail et déterminer une méthodologie de cotation des risques
- Faire des propositions de moyens de prévention pour diminuer le risque en analysant les éléments du HOT (Humain-Organisationnel-Technique)
- Etablir un plan d'actions pour le suivi et la mise à jour du Document Unique

METHODES PEDAGOGIQUES-MATERIEL :

- Un entretien en amont est important afin de connaître le motif de la demande de la formation, où en est l'entreprise dans sa politique de prévention, dans la création de son Document Unique...
- Apports théoriques et exercices pratiques sur l'identification, l'analyse et la construction du Document Unique
- Support remis aux participants.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Les compétences des participants seront évaluées, en individuel et en groupe, au travers de différents exercices théoriques et pratiques. Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant représentant les acquis.
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.

DUREE DE L'INTERVENTION :

2 jours (14h) ou non *(les 2 jours ne peuvent pas être espacés de plus de 15 jours)*

NOMBRE DE PARTICIPANT :

En individuel ou en groupe : minimum 2 à 8 maximum

INTERVENANT :

Habilité IPRP, préventeur en entreprise, Master 2 en Management et Gestion des Ressources Humaines avec une spécialité en Prévention-Sécurité du travail et expérience de terrain depuis 2003

LIEU-DATE-PRIX : Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Tout public qui communique oralement : manager, conseiller d'insertion, recruteur, public en insertion, en recherche d'emploi....

OBJECTIFS :

- Savoir communiquer de façon adaptée
- Savoir écouter de façon active et savoir reformuler
- Décoder le non-verbal

PROGRAMME :

- L'importance de la communication pour convaincre
- Les différents types de communication
- L'étude du non-verbal
- La gestion des interactions et des parasitages
- Les objections déstabilisantes, pouvoir y répondre
- L'entretien : les différentes attitudes et comportements

METHODES PEDAGOGIQUES-MATERIEL :

- Un entretien en amont de la formation permettra de réaliser un état des lieux et de bien définir les besoins.
- Exercices théoriques et pratiques en individuel et en groupe
- Mises en situation des participants sur des jeux de rôles
- Support remis à chaque participant

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

- Questionnaire d'évaluation des acquis théoriques et mises en situation pour la pratique pour les participants afin de valider la formation
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.
- Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant

DUREE : 1 jour (7 h)

NOMBRE DE PARTICIPANT : 2 minimum et 10 maximum

INTERVENANT :

Master 2 en Management et Gestion des Ressources Humaines et expérience de terrain en management depuis 2003 en tant que manager et formateur-auditeur

LIEU-DATE-PRIX :

Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Toute personne amenée à participer au processus de recrutement dans son entreprise.

OBJECTIFS :

- Préparer les différents outils pour le recrutement
- Réaliser et suivre le plan d'actions lié au recrutement : de la préparation au retour fait au candidat
- Mettre en place les techniques de communication pour mener l'entretien

PROGRAMME :

- Etude de la réglementation qui encadre le recrutement
- Rédaction de la fiche de poste, des missions et du profil souhaité sur le poste
- Mise en place d'un plan d'actions concernant le recrutement : les différentes étapes
- Création d'une grille de recrutement et réalisation de comptes rendus
- Les techniques de communication pour réaliser l'entretien : questionnement et reformulation

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Un entretien en amont de l'action permettra de réaliser un état des lieux et de bien définir les besoins de l'entreprise ainsi que ces outils-méthodes déjà existants, afin d'adapter la formation.
- Echanges, exercices théoriques et pratiques en individuel et en collectif, jeux de rôles pour simuler des entretiens.
- Support remis à chaque participant.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

- Les compétences des participants seront évaluées, en individuel et en groupe, au travers de différents exercices théoriques et pratiques. Une attestation de fin de formation sera remise au participant représentant les acquis.
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.

DUREE : 1 jour, soit 7h

NOMBRE DE PARTICIPANT : minimum 2 et maximum 8

INTERVENANT :

Master 2 Management et Gestion des Ressources Humaines, avec une spécialité en Prévention-Sécurité du travail et expérience de terrain en management depuis 2003, formateur-auditeur depuis 2003

LIEU-DATE-PRIX : Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Toute personne amenée à réaliser un entretien annuel d'évaluation.

OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation de l'entretien annuel d'évaluation
- Créer une grille d'évaluation, collecter les informations et construire des outils
- Mener l'entretien et mettre en œuvre les techniques de communication
- Réaliser un retour au salarié

PROGRAMME :

- La réglementation qui encadre l'entretien annuel

- La préparation de l'entretien

Création d'une grille d'évaluation avec ses critères d'évaluation

Préparation du responsable et/ou du manager

Préparation du salarié

- L'entretien d'évaluation

Définition du poste et de ses contraintes

Différents types d'objectifs de l'entretien

Les techniques de l'entretien pour échanger avec le salarié

Définition des pistes d'amélioration

- Les pièges à éviter

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Un entretien de diagnostic en amont permettra de réaliser un état des lieux et de définir les besoins (grilles existantes ou non, REX : Retour d'Expérience des anciens entretiens)
- La formation alterne apports théoriques et exercices pratiques avec des simulations d'entretiens.
- Support remis aux participants.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

- Les compétences des participants seront évaluées, en individuel et en groupe, au travers de différents exercices théoriques et pratiques. Une attestation de fin de formation sera remise au participant représentant les acquis.
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.

DUREE ET NOMBRE DE PARTICIPANT: 1 jour (7h). Les participants: minimum 2 et maximum 8

INTERVENANT :

Master 2 Management et Gestion des Ressources Humaines et expérience de terrain en management depuis 2003 avec management d'équipe-Auditeur/formateur depuis plus de 10 ans

LIEU-DATE-PRIX : Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Toute personne amenée à mener un entretien professionnel individuel.

OBJECTIFS :

- Définir la différence entre entretien d'évaluation et entretien professionnel individuel
- Connaître la législation du 5 Mars 2014
- Préparer, collecter les informations et mettre en place l'entretien
- Connaître les techniques d'entretien et de communication
- Pouvoir mener un entretien professionnel

PROGRAMME :

- Étude de la législation : Loi de Mars 2014 et du Code du Travail
- Définitions d'objectifs : politique GRH et GPEC de l'établissement
- Définitions et contextes des entretiens professionnels
- Les besoins et les outils pour mener un entretien professionnel : qui fait quoi ? de quels éléments avons-nous besoin ? De quels outils ?...
- Les techniques d'entretien : son objectif, sa préparation, les différentes attitudes et comportements...
- Les techniques de communication : l'écoute, la reformulation, le non verbal...

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Un entretien en amont de l'action permettra de réaliser un état des lieux et de bien définir les besoins de l'entreprise ainsi que ses outils-méthodes existants afin d'adapter la formation.
- Le 1er jour : apports théoriques en interactif, échanges, exercices
- Le 2ème jour : feed-back de la journée de la veille, mises en situations en groupe sur la construction des outils, de l'entretien et participations aux jeux de rôle sur l'entretien
- Support remis aux participants.

VALIDATION ET EVALUATION DE LA FORMATION :

- Les compétences des participants seront évaluées, en individuel et en groupe, au travers de différents exercices théoriques et pratiques. Une attestation de fin de formation sera remise au participant représentant les acquis.
- Un bilan de la formation sera réalisé avec les participants et une évaluation à chaud de la formation sera réalisée par les participants.

DUREE : 1 jour (7h)

NOMBRE DE PARTICIPANT : minimum 2 et maximum 8

INTERVENANT :

Master 2 Management et Gestion des Ressources Humaines, avec une spécialité en Prévention-Sécurité du travail et expérience de terrain en management depuis 2003

LIEU-DATE-PRIX : Possibilité en intra ou en inter entreprise. Nous consulter pour les dates et les prix.